

Vendredi 10 avril 2015
N° 2355 page 7

Le traitement organisé des déchets n'en est qu'à son balbutiement à Mayotte. Cela ne fait qu'un an que les habitants sont invités à trier leurs ordures ménagères et un peu plus que les professionnels doivent également y mettre du leur pour ne pas faire de Mayotte une poubelle géante et léguer à nos enfants une île empoisonnée.

Avec la mise en service de l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Dzoumogné, le centre de tri de la Star, les quais de transferts et les Tri-O d'Eco-emballages, les choses vont dans le bon sens.

Le cabinet Insidens, le Pôle emploi et le BSMA agissent aussi pour l'environnement grâce à une formation qu'ils ont mis en place pour former des agents de déchetterie. Pendant 5 mois, 29 stagiaires ont suivi des cours théoriques et des périodes de stages pratiques en entreprise ou dans les collectivités locales. "Ils ont appris à faire la différence entre les déchets dangereux et ceux qui ne le sont pas, ils ont appris à traiter des déchets sans polluer" indique Anne-Constance

Formation

Des agents prêts à travailler en déchetterie



Onghena du cabinet Insidens. Le besoin selon elle est bien présent puisque de nombreuses entreprises produisent des déchets et qu'elles ont besoin de salariés compétents dans ce domaine. Sans compter les collectivités locales qui ont la compétence de gérer des déchetteries. Sur les 29 stagiaires inscrits, 22 se sont inscrits à l'examen et 19 l'ont passé. Vendredi matin, 15 d'entre eux ont reçu un titre professionnel validé et 4 ont validé un certificat de compétence. Douze d'entre eux partiront en contrat d'apprentissage d'un an

dans l'Hexagone pour parfaire leur savoir-faire et 3 sont en pourparlers pour obtenir un CDD à Mayotte. Pour les récipiendaires, c'était bien évidemment la joie qui prédominait. "J'ai accepté de faire cette formation car à Mayotte, il y a de plus en plus de pollution et je veux aider à garder notre île propre" a ainsi déclaré Rachadi Fahardine. Pour Anlim Maoulida, l'histoire est encore plus belle. Il a été dirigé sur cette formation par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP). "C'est grâce à Mme

Virginie Coste que je suis là. J'ai fait quelques bêtises auparavant et avoir une formation pour acquérir des compétences, c'est vraiment un plus et ça permet de se replacer sur le bon chemin. Je dois partir au mois d'août à Paris, mais j'ai fait un stage à la mairie de Chirongui et j'espère pouvoir y travailler avant de partir" explique le jeune homme qui avoue avoir eu affaire avec la justice.

La formation a été financée par le Pôle emploi et une partie des stagiaires est issue du BSMA.

F.S.

Trophées de l'entreprise

Carla Baltus sacrée manager de l'année

La société Somapresse a organisé vendredi dans l'enceinte du BSMA la troisième édition des trophées mahorais de l'entreprise. Cet événement a pour ambition de mettre en avant les créateurs et gérants d'entreprise, le secteur privé ayant une image moins reluisante que le secteur public. Mais les choses changent, d'autant plus que le secteur public à Mayotte a de plus en plus de mal à absorber tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

Le président du conseil départemental Soibahadine Ibrahim Ramadani y a effectué sa première sortie officielle et a rappelé l'importance qu'il attache aux entreprises de Mayotte.

Comme un symbole en cette année de parité complète au conseil départemental, les dames ont fait jeu égal lors de ses trophées avec les hommes.



Palmarès :

Manager de l'année : Carla Baltus, Entreprise dynamique : OI DF, Entreprise citoyenne : MAMI, Entreprise innovante : Rousseau Padi al, Jeune entreprise : Ménage Extra
Prix spécial du Jury : Ida Nel